



3 mars 2020

(20-1622)

Page: 1/1

Comité de la facilitation des échanges

Original: français

**NOTIFICATION DES ENGAGEMENTS DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES
AU TITRE DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE BURUNDI

Corrigendum

Le tableau suivant doit se lire comme suit:

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
Article 7 Mainlevée et dédouanement des marchandises					
Article 7.9	Marchandises périssables	C	31 décembre 2024	À déterminer	À déterminer